

Charte des services plages 2026

Le drapeau bleu, le Q de qualité de l'ICTE, la Norme ISO 14001 et le distinctif EMAS de certification d'ambiance sont des mécanismes que la Mairie de Castelló d'Empúries dispose pour constater et gérer la qualité et le bon état des plages.

1. Présentation des plages de la municipalité

La municipalité de Castelló d'Empúries, avec 7 kms de plages, une vaste bande côtière d'haut intérêt naturel, incluse dans le "Parc Natural dels Aiguamolls de l'Empordà", et de grand intérêt touristique. En effet, le nombre de visiteurs augmente dans les mois d'été.

Il y a trois plages:

- La plage de Can Comes, qui fait partie de la réserve naturelle de "Parc Natural dels Aiguamolls de l'Empordà".
- La plage d'Empuriabrava, avec tous les services nécessaires pour accueillir favorablement un grand nombre de touristes.
- La plage de la Rubina, connue pour le nom de la plage sauvage.

2. Services pour les usagers des plages

La plage d'Empuriabrava a tous les services sanitaires, de sécurité et de loisirs nécessaires pour assurer un séjour satisfaisant aux usagers. Grâce à ses services, la plage a obtenu le Drapeau Bleu, reconnaissant l'adaptation de la plage à des déterminés critères de légalité, accessibilité, hygiène, nettoyage et sécurité, revus périodiquement.

Avec cette distinction de caractère international et que accorde la fondation ADEAC-FEE, se sollicite atteindre un déroulement soutenable par le tourisme et une correcte gestion d'ambiance du littoral de la municipalité.



Aussitôt que les services de la plage, il y a des douches pour les pieds, des toilettes publiques, des toilettes adaptés, des parkings et accès pour handicapés, des parkings pour vélos, snack-bars, transport publique, ramassage sélective, courtes sportives, points d'aide avec chaise amphibie et ambulante, deux points d'échantillonnage de l'eau et un canal d'usage libre.

Le service de sauvetage et secours que nous vous offrons, est en fonctionnement pendant les mois de saison de bain, cette année du 21 juin au 11 septembre. Il y a sis tours de surveillance, trois dans la plage d'Empuriabrava et trois dans la plage de la Rubina, et avec du personnel pour assurer le service de 11h jusqu'à 19h

L'année 2009, pour atteindre une bonne gestion des côtes, on a reçu la certification avec le "Q" de "Qualité Touristique", ISO 14001 et "EMAS", distinctive d'ambiance, avec l'objectif d'obtenir la réduction des défauts et garantir la satisfaction des clients et l'efficacité de la production, sous critères d'ambiance, déroulement et gestion du bon état des plages.

3. Système de plaintes et suggestions



La Mairie de Castelló d'Empúries a un Système de plaintes et suggestions pour les usagers de la plage d'Empuriabrava. Avec ce Système vous pouvez nous envoyer votre opinion, pour nous aider à améliorer nos services. Seulement, vous devez solliciter et remplir un document que vous pouvez trouver dans le site de la mairie ou avec le mail participacio@castello.cat.

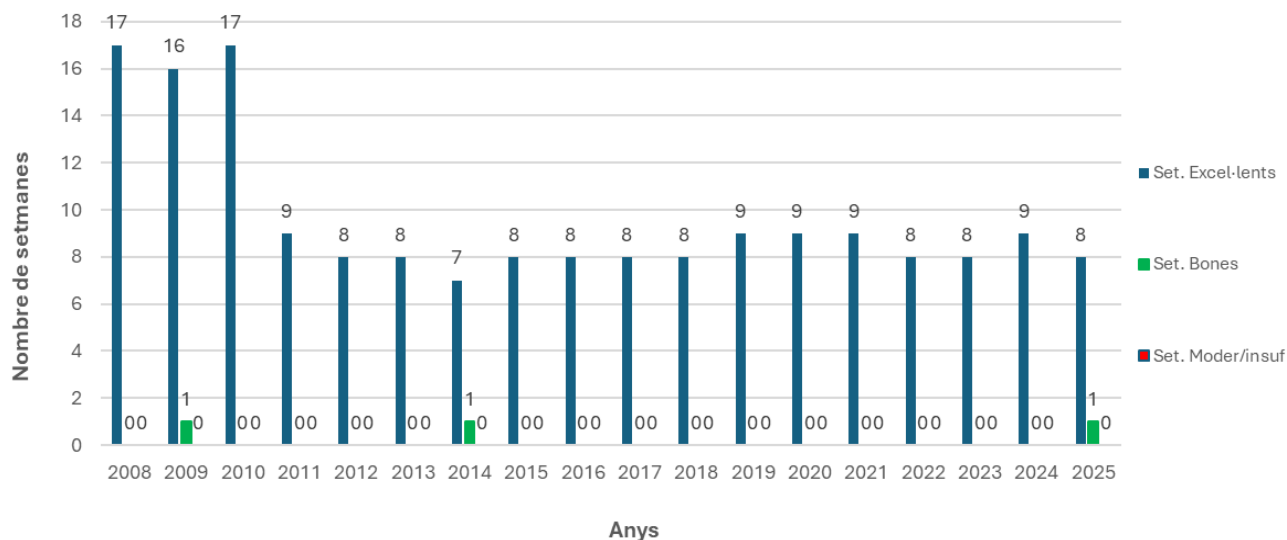


Castelló d'Empúries
Empuriabrava

4. Aspect et qualité des eaux

La qualité des eaux de bain est déterminée par l'Agència Catalana de l'Aigua qui réalise des analyses générale hebdomadaires. La plage d'Empuriabrava a obtenu une qualification de haut niveau pendant tous les années.

Qualitat de les aigües



5. Compromises et indicateurs

1. Présence de sauveteurs du 21 Juin au 11 septembre, chaque jour. L'horaire est de 11h à 19h. La saison d'affluence maximum est du 15 Juillet jusqu'à la troisième semaine d'Août.
2. Nettoyage quotidien du sable.
3. Collecte des déchets solides, le vidage des bacs et conteneurs par jour les tours et/ou en raison de manifestations diverses, ce nettoyage se fait avec plus de fréquence.
4. Établissement de zones balisées pour le départ des bateaux et des pédalos.
5. Contrôle du compliment des restrictions par la police verte, par le Département d'Environnement et de la santé et par la firme locale de collecte des résidus.
6. Temps de réponse aux avis de la Sécurité publique inférieur à 4 min.
Les informations qui font référence aux aspects environnementaux et aux risques hygiéniques sanitaires sont représentées dans la Déclaration Environnementale.
7. Existence d'un protocole d'action en cas de présence de facteurs qui posent un risque potentiel pour les baigneurs.
8. La Mairie prend le compromis d'implémenter, si c'est nécessaire une autre fois, toutes les mesures hygiéniques dans toutes ses installations pour éviter une propagation de la Covid-19.



6. Comportement attendu des usagers de la plage

Afin de promouvoir le comportement civique et le respect pour l'environnement, s'établissent les interdictions suivantes:

- Utilisation d'équipement de reproduction qui peut troubler la tranquillité des citoyens.
- Présence des animaux de compagnie à la plage.
- Circulation de véhicules à moteur, sauf s'ils ont autorisation compétente comme les véhicules sanitaires ou de nettoyage.
- La pratique des jeux ou sports qui peuvent représenter un danger à l'intégrité physique des personnes. Dans ces cas, une telle l'activité doit être réalisée si nécessaire, dans les espaces prévus à cet effet.
- Vente ambulante ou distribution de radiodiffusion et de propagande sous n'importe quelle forme.
- Le camping libre et l'éclairage de feux.
- Déposition des déchets en dehors des places adéquates, aussi comme la déposition des résidus en places inadéquates a la possibilité d'une collecte séparée.
- Assurer les opérations de nettoyage ou d'entretien des navires, de sorte que les déversements de polluants peuvent se produire dans l'eau.
- L'utilisation des véhicules nautiques à moteur, sans les compétences requises, le manque d'enregistrement et / ou responsabilité civile.
- La navigation dans les zones de baignade non guidées par des balises ou à moins de 50 m d'autres bateaux ou de la côte, ni inférieure à 200 mètres des plages non balisées.
- Baignade quand il y a le drapeau rouge. Ceci peut être objet de sanctions non conformité avec les directions de l'équipement des sauveteurs. De même les baigneurs et les utilisateurs de bateaux loisirs doivent respecter les instructions des sauveteurs et des drapeaux de signalisation.
- Tout usager est responsable d'accomplir avec la Normative d'Hygiène et Santé en vigueur à tout moment.

